

Éditorial



François Baroin
Président de l'AMF

#MaCommuneJyTiens

La démission collective récente de nombreux élus de l'Indre pour préserver une maternité ou celle de maires découragés par la complexité d'une fonction toujours plus chronophage et la pénurie de moyens témoignent, si besoin était, que ce mandat n'est pas « un plan de carrière » ni une sinécure, mais un dévouement et une passion qui peuvent cependant trouver leurs limites. Il faut donc un changement de cap rapide de la part de l'État dans plusieurs domaines.

L'État doit renforcer les libertés locales : l'AMF, l'Assemblée des départements de France (ADF) et Régions de France ont lancé, à Marseille, un « Appel » en ce sens et constitué l'Association baptisée « Territoires unis ». Nous demandons que le principe constitutionnel de République décentralisée soit réellement mis en œuvre par l'État. Un dialogue partagé et sincère doit être rétabli avec les élus locaux.

L'État doit garantir les moyens des collectivités locales : la contribution de 13 milliards d'euros sur la mandature imposée aux collectivités dans le cadre de la réduction de la dette publique n'est pas acceptable. Elle est disproportionnée par rapport

« Un dialogue partagé et sincère doit être rétabli avec les élus locaux. »

à la faible part des collectivités dans l'endettement national. *A contrario*, l'État est beaucoup moins exigeant avec lui-même. Par ailleurs, le double langage du gouvernement qui, d'une part, réduit les ressources des collectivités et les fragilise (suppression de la taxe d'habitation) et, d'autre part, fait les poches des collectivités pour mettre en œuvre des politiques publiques est insupportable.

L'État doit respecter les élus locaux : faut-il rappeler que le qualificatif de « clientélisme » attribué par le chef de l'État aux maires à propos de l'embauche d'emplois aidés ou le hashtag « #BalanceTonMaire » stigmatisant ceux qui ont augmenté la taxe d'habitation fait reculer l'esprit républicain ? L'État devrait plutôt s'inspirer des propositions du Sénat pour conforter le statut de l'élu et entretenir les vocations pour ce bénévolat républicain, à dix-huit mois des élections municipales.

À l'occasion du 101^e Congrès de l'AMF, nous rappellerons avec force ces exigences de libertés, de moyens et de respect car, avec nos concitoyens, nous avons en partage un bien public : #MaCommuneJyTiens.